



# 12<sup>ème</sup> Pommeraye Classic'



**Dimanche 10 Septembre 2023**

## Charte des participants

(A lire et signer obligatoirement à joindre au bulletin d'engagement)

Les participants à la manifestation, organisée par l'Ecurie Anjou sous la dénomination de 12<sup>ème</sup> **Pommeraye Classic' 2023**, soussignés, déclarent être totalement informés de la nature festive de cette manifestation qui est un rassemblement convivial de véhicules destinés à promouvoir la ville visitée et à distraire les possesseurs de véhicules sans esprit de compétition.

Les participants s'engagent à faire preuve du meilleur fair-play et respect vis-à-vis des autres participants et spectateurs qui viennent également sans esprit de compétition ou de vitesse.

En tout état de cause la circulation durant toute la manifestation tant lors de la liaison vers les montées ainsi que durant tous les déplacements sur les lieux de la manifestation et tout au long de la journée reste soumise au code de la route que les participants s'engagent à respecter. Un passager est autorisé et casqué obligatoirement.

Les participants sont prévenus que les infractions, incidents, sorties de route qui pourraient être relevées à leur rencontre par les autorités compétentes, les Commissaires, les organisateurs ainsi que toute conduite jugée dangereuse par l'organisateur entraîneront immédiatement l'exclusion du contrevenant de tout le programme de la manifestation, les droits d'engagement restant acquis à l'organisateur.

Les conducteurs ont été informés que les bénévoles présents lors de cette manifestation conviviale sont mis en place uniquement pour l'information et la sécurité des participants et ne peuvent en aucun cas être tenus pour responsable des incidents ou accidents qui auraient pu naître lors des différentes rencontres durant les montées.

Les participants reconnaissent avoir pris connaissance de la signification des drapeaux utilisés qui peuvent être présentés par les Commissaires répartis tout au long des montées et s'obligent à s'y conformer sans restrictions ni réserve.

Les propriétaires des véhicules engagés font leur affaire personnelle de l'assurance responsabilité civile vis-à-vis des tiers. Les soussignés déclarent que leur véhicule est muni de sa carte grise, de son certificat de contrôle technique en vigueur et de son attestation d'assurance à jour de cotisation.

Compte tenu du caractère festif de ce rassemblement, toutes les formes d'accidents de dégradations ou autres incidents causés par les participants aux biens et aux personnes y compris à eux-mêmes seront exclusivement supportés par eux-mêmes, les participants reconnaissent par la présente avoir prévenu leur assurance de leur participation à l'événement et avoir pris toutes dispositions nécessaires vis-à-vis de leur assurance pour que l'organisateur ne puisse jamais être inquiété à ce sujet ni par eux-mêmes, ni par leur ayant droit.

L'organisateur ne peut être tenu pour responsable d'aucune faute, incident, accidents, dégradation causés par un participant et ceci tout au long de cette manifestation. Les participants et leur ayant droit déchargent les organisateurs de toutes responsabilités découlant de l'usage de leur véhicule pour tous dommages corporels ou matériels causés aux tiers ou à eux-mêmes dans quelques conditions que ce soit une modification d'itinéraire, la suppression d'une montée ou autre ne peuvent en aucun cas donner lieu à un remboursement soit total ou partiel de l'engagement.

Les participants engagés renoncent à poursuivre l'organisateur au titre du droit à l'image et acceptent la parution dans toutes brochures ou publications des photos ou images prises d'eux lors de la manifestation.

**-Les voitures jusqu'à l'année 1993 seront prioritaire mais sur sélection**

**-Les voitures de 1994 à 2003 seront prioritaires sur les voitures d'après 2003 mais acceptés sur sélection à partir du 28 Août**

**-Les voitures à partir de l'année 2004 seront acceptés sur sélection en fonction du nombre de voitures « historique » et à partir du 28 Août**

**-Les motos sont acceptés sur sélection jusqu'à l'année 1993**

Fait à .....

Le .....

Conducteur : Nom.....

Lu et Approuvé (manuscrit)  
Signature